

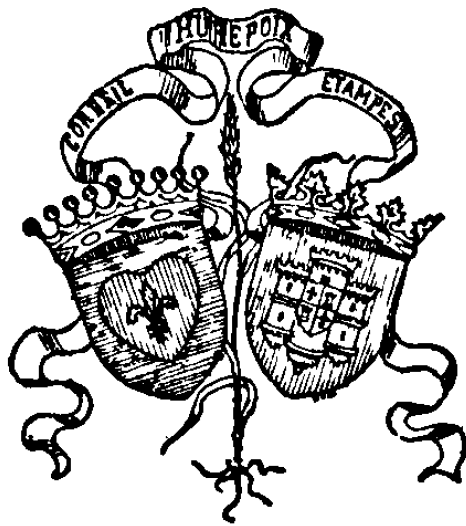
BULLETIN  
DE LA SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE  
DE CORBEIL  
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

7<sup>e</sup> Année — 1901

---

2<sup>e</sup> LIVRAISON

---



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, EDITEURS,

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—  
1901

II  
L'ACTE DE BAPTÊME  
DE  
DOM BASILE FLEUREAU

M. Paul Pinson, notre savant confrère, a établi dans une notice publiée ici même (1) et intitulée « La Date de la mort de Dom Basile Fleureau », que le célèbre Barnabite est mort à Etampes au mois d'Avril 1674, et il ajoute qu'il sera facile de trouver, dans les registres paroissiaux, l'acte de son décès.

Dom Basile Fleureau, ayant été Supérieur du couvent, a été inhumé dans son église, et il est à peu près certain que l'acte de sépulture — que nous n'avons pas trouvé dans les cahiers de la paroisse de St-Basile, — a été inscrit sur les registres particuliers de la Congrégation de St-Paul ; on sait que chaque communauté, à Etampes, avait les siens propres, mais nous avons constaté, avec regret, que les livres de cette époque n'existent plus ; de sorte qu'il n'est pas possible d'avoir de renseignement à cet égard.

M. Pinson nous dit que M. E. Dramard a donné, dans le *Cabinet historique* (2), une notice sur l'auteur des « Antiquités d'Etampes » qui ne nous apprend rien que l'on ne sache déjà ; que M. Michel, le regretté Président de la Société du Gâtinais, avait découvert à Rome une biographie très complète sur l'historien d'Etampes, due au barnabite Ungarelli (3), fixant une date importante et sûre, celle de l'entrée de Dom Basile Fleureau dans la Congrégation : le 5 mai 1631, à l'âge de 19 ans, ce qui le fait naître en 1612.

(1) Bulletin de la Société historique de Corbeil-Etampes ; année 1898, p. 31.

(2) D'octobre 1873.

(3) Rome, 1836.

Dom Basile affirme lui-même dans la préface de son ouvrage qu'il est né à Etampes. D'un autre côté, Maître Pierre Plisson, dans sa *Rapsodie*, cite, en 1665, « le R. P. Fleureau, fils de deffunt M<sup>e</sup> Fleureau, procureur au bailliage » (1).

Or, nous lisons dans les registres de St-Basile (2) :

« Le mardy xxvii<sup>e</sup> de mars audit an cy dessus (1612), a esté baptisé *Alexandre*, fils de Maistre Claude Fleureau, procureur au bailliage d'Estampes, et de Marie Duquesnel, ses père et mère. Les parrains, honorable hoë Nicolas Bessin, greffier de l'élection dudit Estampes, nominatif et Simon, fils de noble hoë M<sup>e</sup> Alexandre Duquesnel ; la marraine, Claude Duquesnel, fille dudit Duquesnel ». Signé : Bessin, Duquesnel, Simon Duquesnel, Guyton (vicaire).

Sans parler du fait précis fourni par le P. Ungarelli, Alexandre Fleureau est le même, croyons-nous, que Basile Fleureau, malgré la différence du prénom, qui d'ailleurs s'explique facilement. Nous avons maintes fois constaté, dans notre longue étude des registres paroissiaux, des prénoms autres que ceux du baptême pour des personnages cités dans des actes postérieurs. N'arrivait-il pas souvent qu'à la confirmation ce prénom était changé ? n'est-il pas naturel qu'en faisant sa profession, le P. Fleureau ait pris pour sien le nom du patron de sa paroisse ? ne pouvait-il encore se nommer Basile Alexandre ?

Ce sont des hypothèses, il est vrai, mais des hypothèses que les deux dates de 1631 et de 1612 semblent confirmer. Nous laissons à de plus compétents que nous le soin d'en décider. Nous serions heureux d'avoir pu élucider un point jusqu'ici obscur de notre histoire locale.

M<sup>e</sup> Claude Fleureau eut un autre fils, Claude Simon, baptisé le samedi 25 juillet 1613, qui eut pour parrain M<sup>tr</sup>e Alexandre Duquesnel, « naguère procureur du Roy à la Ferté-Aleps », son grand-père, et pour marraine Madelaine Fleureau, fille de défunt M<sup>tr</sup>e Henry Fleureau, vivant, procureur au bailliage et prévôté d'Etampes, sa tante.

Claude Simon, qui n'aurait eu que dix-sept ans en 1631, ne peut être confondu avec son aîné.

Plus tard, en 1617, naquit une fille, Marie Elisabeth, dont les parrain et marraine furent M<sup>e</sup> François Duquesnel, avocat en Parle-

(1) Qui était fils de Henry Fleureau, aussi procureur, mentionné plus loin.

(2) Qui remontent à l'année 1563.

ment, et Marie Sevestre, veuve de « feu Artus Lelong, vivant escuier, tenant la poste pour le Roy à Estampes ».

Marie Elisabeth devint la femme de M<sup>e</sup> Noel Jolly, élu en l'élection, officier de Monsieur le Duc d'Orléans. Elle mourut veuve, en 1704 ; l'acte lui donne 80 ans, quoiqu'elle en eût près de 87 ; elle fut inhumée, sur son désir, à côté de son mari, dans la chapelle de la Vierge de l'église de St-Basile.

M. Ernest Dramard, que cite M. Léon Marquis, dans les *Rues d'Estampes*, nous dit que dom Rémy de Montmeslier, barnabite, ancien collègue de Fleureau, au collège d'Estampes, fut chargé de publier son ouvrage en 1683, à l'aide des fonds fournis par « *Madame Jolly, sœur dévouée de l'auteur, et personne recommandable par sa charité* ».

Il ne peut donc y avoir de doute sur les noms des père et mère de Basile Fleureau. Il était bien le fils de Claude Fleureau, procureur à Estampes, et de Marie Duquesnel.

Marie Elisabeth Fleureau a laissé plusieurs testaments et codicilles en date des 27 avril, 18 septembre 1697, 18 avril 1698 et 3 octobre 1702, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Max. Legrand.

La pièce principale est celle de 1698 ; ce document est fort intéressant et nous fournit des renseignements inédits, au moins le pensons-nous, sur la famille de notre historien. Il est, en entier, écrit, sur douze pages de grand format, de la main de la testatrice, qui institue pour ses exécuteurs testamentaires M<sup>es</sup> Antoine Bourdon, président de l'Élection, et Pierre Hémard de Danjouan, lieutenant particulier au Bailliage.

Nous y voyons que Claude Fleureau est décédé le 24 février 1640, et sa femme, Marie Duquesnel, le 15 mai 1654, et que tous deux furent enterrés dans l'église des Cordeliers, proche et tenant l'autel de Notre-Dame de Lorette, où une plaque de marbre noir rappelait le legs d'une rente perpétuelle de 10 livres aux R. P. Cordeliers, à la charge de messes et de services religieux, fait par la dame Jolly en mémoire de ses père et mère.

Elle donne aussi aux R. P. Barnabites de la maison de St-Antoine la somme de 800 livres tournois qui sera employée pour accroître leur église, ou bâtir une chapelle à côté pour la commodité du public, à charge de payer une rente viagère de 10 livres tournois à sa servante, Jeanne Hanequin, pauvre et infirme, et de faire célébrer

dans l'église une messe basse tous les premiers dimanches de chaque mois à son intention et encore un service solennel des morts, composé de vigiles à 9 leçons et des laudes, et ensuite une grande messe de *requiem* tous les ans à perpétuité. On chantera aussi le *libera* sur la fosse du R. P. D. *Basille Fleureau*, religieux de la Congrégation, « qui est enterré en l'église, devant le confessionnal du R. P. D. Dominique, à main gauche, en bas du pas de pierre ».

Ce legs fut augmenté de 150 livres par un codicille.

Le même article mentionne aussi un don de 2000 livres fait au couvent par Marie Duquesnel, probablement à cause de son fils qui en était l'un des membres, moyennant une rente viagère de 100 livres à sa fille Marie Elisabeth.

A l'église de St-Basile, est attribuée une rente perpétuelle de 50 livres tournois à prendre sur divers immeubles, entre autres sur la maison de la testatrice, rue St-Antoine, qui lui venait de sa tante Madeleine Fleureau.

« Plus je donne et lègue à l'église de St-Pierre de Dhuison, où sont enterrés mes grands père et mère Duquesnel, ou au moins leur cœur, la somme de trente livres une fois payée, pour aider à avoir quelque ornement pour parer cette pauvre église, ou servir à leurs autres besoins ; je veux qu'il soit prié Dieu pour le repos de mon âme et de mes dits parents là enterrés » etc.

On a vu qu'Alexandre Duquesnel avait été procureur du roi à La Ferté-Alais. Il habitait probablement la paroisse de Dhuison dont l'église était si pauvre, en effet, et si peu entretenue, que le comble de la nef était tombé en 1685 (1).

Quelques autres parents du nom de Fleureau sont encore mentionnés dans les legs particuliers :

A Perrine Guiot, femme Fleureau, des effets d'habillement « par charité, considérant sa pauvreté », et 50 livres à chacune de ses deux filles ;

A la veuve Poitier, née Fleureau, qui est fort pauvre, sœur de la dame Desforges de l'hôtellerie de la Fontaine, paroisse St-Gilles, 50 livres.

A Marie Desforges, fille de cette dernière et petite-fille de Marie Fleureau, veuve Desforges, six cuillers d'argent et le livre « *La Guide des Pécheurs* ».

(1) Archives de S.-et-O., G 638.

Marie Desforges, plus tard femme d'Antoine Parizot, qui fut échevin, mourut à 27 ans et fut inhumée en 1710 dans l'église de Notre-Dame. La famille Desforges était autrefois une des plus importantes d'Étampes, apparentée aux Duverger, aux Thiéry, aux Chevallier, etc.

Nous ne pouvons citer tous les articles de ce testament, dont les dispositions sont des plus charitables, ce serait nous écarter par trop de notre sujet qui n'a pour but que d'établir, si nous ne nous trompons pas, que dom Basile Fleureau est né à Étampes en 1612, qu'il a été baptisé, en l'église de Saint-Basile, le 27 mars de cette même année, et de donner quelques renseignements peu connus sur sa famille.

Ch. FORTEAU.

5 février 1902.

